



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

reconnaissance de la responsabilité de l'État dans la disparition de Maurice Audin

Question au Gouvernement n° 1167

Texte de la question

RECONNAISSANCE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT DANS LA DISPARITION DE MAURICE AUDIN

M. le président. La parole est à Mme Michèle Tabarot, pour le groupe Les Républicains.

Mme Michèle Tabarot. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, mais j'aurais aimé la poser au Président de la République, car c'est lui qui, le 13 septembre dernier, a reconnu la responsabilité de l'État dans la disparition de Maurice Audin en juin 1957.

Ainsi, alors que des milliers de soldats, de pieds-noirs et de harkis ont tragiquement disparu, il a décidé d'honorer un activiste de l'indépendance de l'Algérie. Quelle douleur pour tous ceux qui ont défendu notre pays au péril de leur vie ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Sébastien Jumel. Honteux !

Mme Michèle Tabarot. Si le Président veut s'intéresser à l'Histoire, il doit la regarder des deux côtés, et arrêter de sélectionner entre les mémoires.

Une nouvelle fois, il a choisi ceux qui se sont battus contre la France, comme il l'avait déjà fait à Alger en qualifiant la présence française de crime contre l'humanité.

M. Sébastien Jumel. Honteux !

Mme Michèle Tabarot. Jeudi dernier, le Président n'a pas eu un mot pour les 25 000 soldats français morts durant cette guerre. Pas un mot non plus pour des milliers de Français d'Algérie disparus.

Ce n'est pas leur génération qui avait colonisé ces terres.

M. Fabien Roussel. C'est fini, le temps des colonies !

Mme Michèle Tabarot. Ils étaient nés et vivaient paisiblement dans ces départements français. Ils ont été abandonnés à leur triste sort. Ce fut notamment le cas le 5 juillet 1962. Des centaines de nos compatriotes ont été tués en une seule journée à Oran, comme le rappelle le récent documentaire de Georges-Marc Benamou.

M. Fabien Roussel. Marine Le Pen, sors de ce corps !

Mme Michèle Tabarot. Monsieur le Premier Ministre, ma question est simple : le Président va-t-il enfin s'intéresser à toutes les souffrances et reconnaître aussi la responsabilité de l'État pour les Français d'Algérie,

les harkis et les soldats disparus ou assassinés après les accords d'Evian ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Madame la députée, le Président de la République a reconnu que Maurice Audin avait été torturé puis exécuté, ou torturé à mort. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir, GDR, FI et Socialistes et apparentés.*)

Au-delà du cas de Maurice Audin, dont la mémoire a été inlassablement défendue, notamment, dans cet hémicycle, par Cédric Villani et Sébastien Jumel (*Mêmes mouvements*), ce qui est reconnu, c'est la part de responsabilité de la France dans l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie. (*Mêmes mouvements*)

Il était temps que la nation accomplisse un travail de vérité sur ce sujet, au seul regard de nos valeurs, le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. (*Mêmes mouvements*)

Le Président de la République a fait le choix de la responsabilité et de la réconciliation là où, il me semble, vous faites celui de la mise en concurrence des douleurs. (*Mêmes mouvements*)

M. Serge Letchimy. Elle a raison !

Mme Florence Parly, ministre. Le chef de l'État a encouragé le travail historique sur tous les disparus de la guerre d'Algérie, et il fera bientôt des annonces fortes en faveur des harkis.

M. Jean-Claude Bouchet. Il faut tout de même équilibrer...

Mme Valérie Boyer. Il était temps !

Mme Florence Parly, ministre. La nation est et demeure reconnaissante envers tous ceux qui l'ont servie avec honneur, notamment entre 1962 et 1964. C'est pourquoi nous leur accorderons dès 2019 la carte du combattant. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM et sur quelques bancs des groupes Socialistes et apparentés et UDI-Agir.*)

M. Bruno Millienne. Ce que vous n'avez pas fait !

Mme Florence Parly, ministre. Un peu de responsabilité et de respect pour nos forces, pour nos anciens combattants, pour l'ensemble des victimes de la guerre d'Algérie et leurs familles. Ne serait-ce que pour eux, faites preuve d'un peu de dignité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Pierre Cordier. François Mitterrand avait dit : « Choisissez la France ! ».

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1167

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 septembre 2018](#)